



Compte-rendu de la rencontre du conseil d'établissement

20 septembre 2006

Étaient présents :

Marie-Josée Langlois
Monique Godard
Marie-Josée Lapointe
Jean-Denis Dufort

Gilles Sauvé
Franck Leclerc
Pierre Juteau
Josée Rochon

Laurence Johnson
Yvon Dubois
Vincent Morel

Christian Milliard
Stéphane Brisson
Gilles Doré

Étaient absents :

Animateur : Marie-Josée Langlois

Secrétaire : Laurence Johnson

1. Choix d'un(e) secrétaire et d'un(e) animateur(trice).

Laurence agira comme secrétaire. Marie-Josée veillera à l'animation.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajouts :

- 8.11 Journées pédagogiques
- 8.12 Activités et sorties
- 10.7 Baisse de clientèle

3. Mot de la direction et orientation 2006-2007

Marie-Josée explique qu'avec les problématiques de baisse de clientèle à la Commission scolaire, ainsi que la restructuration que cela a entraînée, qu'avec les modifications à la loi, de même qu'avec les moyens de pression qui ont eu lieu l'an dernier, que cette première année à la direction de l'école a été mouvementée. Elle entrevoit une année plus calme.

La commission scolaire a certains chantiers en cours dont la normalisation des ressources pour que les petites écoles aient accès aux mêmes services ; le développement des TIC; le rafraîchissement des politiques de la C.s.

Pour cette année, Marie-Josée se donne le mandat d'être plus présente dans l'école avec les enfants. L'équipe école désire aussi resserrer l'application du code de vie afin de contrer certains problèmes vécus l'an dernier (racisme, vandalisme, intimidation). Cet objectif inclut également d'impliquer les autres partenaires. Il y aura aussi des moments de réflexion (journée RÉPAQ et groupes-classes éclatés) sur la question du projet éducatif.

4. Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 14 juin 2006.

Correction : Ajouter un « i » dans Milliard

Le compte-rendu est adopté.

5. Suivis découlant de la rencontre du 14 juin 2006

NIL

6. Retour sur la rencontre parents-enseignants

Les rencontres en classe se sont bien passées. La foire des comités a permis aux parents d'avoir un temps de discussion dans le gymnase avant la rencontre et il y a eu de bonnes inscriptions pour les comités. Il semble bien que cette formule soit gagnante.

7. Les pouvoirs du Conseil d'établissement

Les Conseils d'établissement relèvent de la Loi sur l'instruction publique qui en définit les pouvoirs et fonctions. Si certaines questions ne relèvent pas du CÉ, La direction a traditionnellement l'habitude de consulter ce dernier sur bon nombre de ces questions.

Marie-Josée explique la composition du CÉ.

8. Points nécessitant une résolution

8.1. Élection des membres votants et de la présidence

Les responsabilités du président sont soulignées par Marie-Josée et Laurence. Jean-Denis propose Laurence comme présidente, Yvon appuie.

Laurence accepte.

Nous faisons un tour de table pour se présenter. Les membres du personnel seront :

Monique Godard, Christian Milliard. Stéphane Brisson, représentant le personnel de soutien est présent ce soir et jugera s'il continuera dans cette fonction. Gilles Sauvé représente le Service de garde.

Les membres parents sont (les parents votants ont une *) :

*Laurence Johnson pour la classe de Caroline

*Marie-Josée Lapointe pour la classe de Danielle

*Pierre Juteau pour la classe de Nathalie

*Vincent Morel pour la classe de Manon

*Gilles Doré pour la classe de Monique

Franck Leclerc pour la classe de Claudia

Josée Rochon pour la classe de Téo. Elle sera représentante de cette classe pour les 5 premières rencontres après quoi Lise Beauchemin prendra la relève.

Yvon Dubois pour la classe de Kim

Jean-Denis Dufort sera présent à titre de représentant du comité de participation.

Franck agira comme trésorier.

8.2. Régie interne du Conseil d'établissement

8.2.1. 8.2.1 Laurence s'occupera de préparer les ordres du jour avec Marie-Josée. Laurence et Christian se proposent pour animer les réunions. Pour ce qui est des minutes, Laurence préparera un horaire et attribuera la tâche de secrétaire aux parents. Franck sera le prochain secrétaire. Les rencontres débuteront à 7h15.

8.2.2. Budget fond 9

Le CÉ a la responsabilité de la surveillance du budget du fond 9. Nous n'avons pas de bilan pour ce soir mais le surplus est d'environ 4500\$ auxquels 600\$ se rajouteront provenant des profits de la chorale. Par année ce budget est d'environ 25000\$ dont une bonne part sert à l'achat de matériel scolaire.

Concernant la décision du CÉ à la réunion du 14 juin alors qu'il a été décidé de demander aux parents une cotisation volontaire de 25\$ pour permettre aux enseignants d'avoir leur budget-classe. Marie-Josée signale que beaucoup de parents n'ont pas fourni ce montant. Laurence enverra une lettre de rappel et il en sera question à l'assemblée générale.

Propositions :

Il est proposé que pour l'instant, chaque enseignant-e-s aura un budget de 200\$ pour son budget-classe. Selon l'entrée des cotisations volontaires le budget sera augmenté en cours d'année.

Il est proposé que les collations offertes aux enfants lors de fêtes spéciales seront financées par le fond 9 et pré autorisées pour Marie-Josée.

Il est proposé qu'un montant de 20\$ pour rembourser les frais encourus par des parents lors de mercredi-parents soit pré autorisé, par mercredi-parent.

Il est proposé que lors de soirées telles les groupes-classes éclatés, les organisateurs puissent avoir un budget de 50\$ pour offrir un rafraîchissement et une collation.

Il est proposé que le comité de participation ait un budget de 125\$ pour l'organisation des assemblées générales.

Proposées par Yvon, appuyées par Laurence. Adoptées.

8.2.3. Approbation de modification d'horaire de dernière minute (sorties)

Il est proposé que Marie-Josée ait le mandat d'approuver les sorties de dernière minute quand le CÉ ne peut les étudier avant sa rencontre.

Proposé par Gilles D., appuyé par Franck. Adopté.

8.3. Élection du délégué au comité de parents du réseau Centre

Marie-Josée explique ce qu'est le réseau Centre. Laurence présente l'horaire et le lieu des réunions. Personne ne se manifeste pour cette tâche. On tentera de trouver un délégué lors de l'assemblée générale

8.4. Élection du délégué au RÉPAQ et cotisation

Marie-Josée et Jean-Denis expliquent ce qu'est le RÉPAQ. Encore ici, aucun membre ne se montre intéressé par la tâche et on recherchera un délégué lors de l'assemblée générale.

8.5. Recherche d'un(e) représentant de la communauté

Les CÉ peuvent avoir des représentant de la communauté qui participent aux réunions. Ces personnes n'ont cependant pas droit de vote. On propose de solliciter de nouveau Carle Bernier-Genest, qui siégeait l'an dernier.

8.6. Approbation du plan de réussite

Le plan de réussite préparé par l'équipe-école et présenté par la direction est approuvé tel quel par le conseil d'établissement à l'unanimité.

Proposé par Franck Leclerc, appuyé par Christian Christian Milliard. Adopté.

8.7. Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires

Nous aurons cette année 3 jours d'orthopédagogie et 1 journée de psychoéducation.

Il est proposé que le CÉ approuve cette mise en œuvre de services.

Proposé par Josée, appuyé par Pierre. Adopté.

8.8. Approbation de l'utilisation des locaux

8.8.1. Hockey Cosom

8.8.2. Chorale

8.8.3. Cours de musique

Il est proposé que les participants à ces trois activités aient l'autorisation d'utiliser les locaux de l'école.

Proposé par Laurence

Appuyé par Christian

Adopté

8.9. Budget (assemblée générale, budgets-classes, mercredi-parents, sorties, fêtes, etc.)

Ce point a été discuté en partie au point 8.2.2

Pour ce qui est du budget du service de garde, rappelons qu'il y avait un surplus qui au cours des dernières années a servi, par exemple, à diminuer le coût des journées pédagogique ainsi qu'à améliorer quelque peu les conditions de travail des éducatrices. Le surplus actuel est de 20 000\$ ce qui correspond à 10% de la masse salariale, un montant qui doit être conservé pour faire face à des imprévus.

8.10. Ordre du jour, convocation, présidence et secrétariat pour l'assemblée générale

Laurence prépara un ordre du jour avec Marie-Josée, ainsi que la lettre de convocation. Celle-ci doit être envoyée aux parents vendredi.

Laurence agira comme présidente et Yvon comme secrétaire

8.11. Journées pédagogiques

Gilles S. présente les activités prévues.

Gilles D. présente une demande d'un parent qui s'enquiert de la possibilité qu'un service soit offert à l'école lors des sorties.

Marie-Josée explique que le SDG est tenu d'offrir un service à 7\$ si des parents en font la demande. Gilles S. souligne que cela amènera des changements au point de vue du financement des sorties ainsi que sur le plan de la gestion du personnel.

L'on convient que cette problématique sera soulevée à l'assemblée générale.

8.12. Activités et sorties

Plusieurs activités et sorties sont prévues :

Il est proposé :

- D'autoriser une activité de financement « Lecturothon » par les élèves du deuxième cycle.
- Que 5\$ par enfant soit disponible pour les activités et sorties. Cette somme sera tirée du fond 9.

- De permettre une dérogation à l'horaire pour la sortie des élèves du deuxième cycle au Cross-country de l'île Ste-Hélène. Les élèves de 5^{ième} et 6^{ième} peuvent participer à la course et les élèves de 4^{ième} qui le veulent peuvent accompagner le groupe pour les encourager. Le coût d'inscription de 100\$ sera assumé par le budget-classe de Christian. Les élèves et leurs accompagnateurs (enseignant-e-s et parents) utiliseront le transport en commun. Monique demeurera à l'école avec les élèves de 4^{ième} année qui préfèrent ne pas y aller.
- De permettre un dodo à l'école pour la classe de Claudia le 3 octobre.
- De permettre une dérogation à l'horaire pour une sortie au Musée d'art contemporain pour les quatre classes de 1-2-3. Les élèves seront de retour vers 12h15.

Proposé par Marie-Josée Lapointe, appuyé par Yvon Dubois. Adopté.

9. Points de consultation

9.1. Chantiers 2006-2007

Marie-Josée a présenté ses projets au point 3.

9.2. Comité de participation

9.2.1. Assemblée générale (organisation)

Le comité de participation s'occupera de l'animation/décor qui se fera sous le même thème que l'école poursuit au cours de l'année : environnement et recyclage. Les enseignant-e-s se chargeront de la préparation du punch.

9.2.2. Mandats des comités

Le CÉ discutera des mandats des comités par l'entremise de courriels au cours des prochains jours.

9.2.3. Lancement des comités le 4 octobre

La première réunion des comités aura lieu le 4 octobre. Marie-Josée enverra une convocation aux personnes qui se sont inscrites lors de la « Foire des comités »

9.2.4. Évènements à organiser

Les événements dont pourraient se charger le comité de participation seront discutés par le biais de courriels.

9.3. Spectacle du 30 septembre

La préparation et la vente de billets se passent bien. Il y aura vente de billet au SDG et à l'assemblée.

10. Points d'information

10.1. Contribution 25\$

La récolte des contributions volontaires destinées au financement des budgets-classe n'est pas terminée. Laurence fera un rappel lors de l'assemblée et enverra une nouvelle lettre aux parents.

10.2. Budget fond 9, service de garde et école

Les différents budgets ont été discutés à des points précédents.

10.3. Photo-scolaire

La date de la photo a été modifiée au 20 octobre. Valérie Barnabé s'est occupé de l'organisation et se propose de nouveau pour l'an prochain.

10.4. Formation des parents le 4 novembre

Le comité central des parents de la CSDM offre des formations aux parents le 4 novembre. Un dépliant sera envoyé aux parents. Le budget de formation de l'école peut assumer les frais d'inscription des parents désirant y participer.

10.5. Prêt de clés et matériel

Il est possible d'emprunter du matériel de l'école ou d'utiliser les locaux. Marie-Josée doit bien sûr être au courant et informer de la procédure à suivre pour le système d'alarme.

10.6. Bulletin rose

Marie-Josée n'utilisera plus le bulletin pour ses communications avec les parents et préparera une feuille d'information régulière.

10.7. Baisse de clientèle

Il n'a pas été possible de combler un certain nombre de place en cycle ce qui fait en sorte que le nombre d'élèves est de 151. Les enseignantes apprécient des classes plus petites mais nous devons augmenter le nombre d'élèves si nous ne voulons pas perdre un poste d'enseignant. Nous sommes à l'abri de cette éventualité pour cette année. Deux classes de maternelle seront ouvertes l'an prochain.

11. Observateurs

Rien à signaler.

12. Ajouts

Rien à signaler.

13. Prochaine réunion le 25 octobre 2006

14. Levée du conseil.

Levée du conseil à 10h15.